

TRIBUNE Socialiste

Hebdomadaire du Parti Socialiste Unifié

LES GRANDES MANŒUVRES PLÉBISCITAIRES SONT TERMINÉES

AVIONS-NOUS tort d'affirmer qu'il ne s'agissait pas d'un référendum, mais d'un plébiscite selon la plus authentique tradition bonapartiste ? Il était piquant d'entendre, le soir du 8 janvier, les commentateurs, même les plus officieux, comparer les résultats du scrutin avec ceux du 28 septembre 1958, comme si cela allait de soi. Ils oubliaient simplement qu'on venait d'approuver des textes relatifs à l'Algérie et qu'en 1958 on avait voté pour ou contre la Constitution. On imagine mal des journalistes suisses, après un référendum sur le vote des femmes, se demander s'il y a eu plus ou moins de « oui » qu'à propos du prix de l'essence ! On ne saurait avouer plus nettement que le problème était de savoir si le général de Gaulle obtiendrait un blanc-seing avec plus ou moins de succès qu'en 1958.

Le blanc-seing, il l'a obtenu. Mais il a enregistré un recul. Les 17.668.790 « oui » du premier référendum ont été réduits à 15.196.668, ce qui représente une diminution de 2.472.122 (près de 2 millions 1/2), soit de plus de 14 %.

Il me paraît difficile que le membre le plus dévôt de l'U.N.R. puisse tirer à lui les très nombreuses abstentions. Notre monarque avait indiqué qu'il pourrait renoncer à ses fonctions, comme il l'avait fait en 1946, si « par malheur » un trop grand nombre d'électeurs ne prenaient pas part au vote. En fait, il a obtenu 75,25 % des suffrages exprimés et 55,89 % de ceux des inscrits, au lieu de 79,26 % et 66,41 %.

Il me paraît honnête d'ajouter que si les « non » étaient résolus, beaucoup de « oui » étaient accompagnés de restrictions mentales ou même écrites. Celui de Sirius, dans *Le Monde*, avait à la fois l'allure d'un réquisitoire et d'un ultimatum.

DEUX autres conclusions doivent être tirées de ce scrutin :
1° Les partisans de l'Algérie Française ont enregistré non pas un simple échec, mais une véritable déroute. Lorsque l'extrême-droite se coupe de la droite traditionnelle, capitaliste et cléricale, elle ne représente, sur le plan électoral, qu'une secte impuissante. C'est pour de Gaulle, pour son pouvoir personnel, sa loi Debré, sa politique sociale conservatrice et même sa politique algérienne ambiguë, qu'ont fait voter la hiérarchie et les forces organisées du patronat et de la grosse agriculture.

par Edouard DEPREUX

M. Duchet, n'a fait passer les « non » à Beaune (Côte-d'Or) dont il est maire que de 725 en 1958 (il était alors partisan du « oui »), à 988 en 1961 (les « oui » y obtenant une très large majorité).

L'analyse, département par département, commune par commune — et même quartier par quartier (j'en ai fait l'expérience dans ma propre ville) — démontre que la quasi totalité des « non » et la très grande majorité des abstentions proviennent d'électeurs, de gauche, partisans de la paix négociée. On pourrait donc, si on le voulait, reprendre les pourparlers, avec un état d'esprit différent de celui qui a abouti à l'échec de Melun.

2° Avec qui ? C'est plus clair que jamais : après l'apparition spectaculaire des drapeaux verts et blancs du 11 décembre à Alger, les abstentions massives des Musulmans dans les grandes villes ont répondu à l'appel qui leur avait été lancé en faveur du boycott. Le F.L.N. est « représentatif ». Seuls ont voté les Musulmans du bled suivant les « conseils » de l'armée, au sujet desquels nous serons heureux de connaître l'avis du Comité

Constitutionnel, chargé de veiller à la régularité des opérations du référendum !

Les faits crient donc avec nous : négociations.

QUE va faire le général de Gaulle ? Tout dépendra de la vigueur comparée des pressions qui seront exercées sur lui par ce qu'il a appelé un jour, si élégamment, « les deux meutes ». Le succès de nos réunions, en dépit (ou à cause) du refus mesquin qui nous avait été opposé des panneaux, et de la radio-télévision officielle, l'ardeur et la combativité de nos amis, les adhésions que nous recevons quotidiennement et à une cadence accrue depuis le 8 janvier, nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance. Même si les démocrates avaient perdu une bataille, ils n'auraient pas perdu la guerre. Les grandes manœuvres plébiscitaires, aujourd'hui terminées, ne nous ont jamais détournés du problème fondamental : la paix. Avant le référendum, nous la placions au premier plan de nos préoccupations. Il en a été de même pendant la campagne. Il en est de même aujourd'hui.

On a perdu beaucoup de temps avec la quête des suffrages. Il faut maintenant passer aux choses sérieuses : assurer l'action commune et la cohésion des partisans de la paix négociée, contre une guerre non plus seulement injuste et criminelle, mais devenue chaque jour plus absurde, parce que sans objet. Nous n'y faillirons pas.

LA BATAILLE
POUR LA PAIX NÉGOCIÉE
CONTINUE

• Comment interpréter
le référendum :

En France pages 4 et 5

En Algérie page 3

• Le gouvernement
veut-il évincer l'U.N.E.F. ?
page 7

• La grande grève
des travailleurs belges
page 8

La conférence de Casablanca :

UN PAS VERS L'UNITÉ AFRICAINE ?

La conférence africaine qui s'est tenue à Casablanca du 3 au 7 janvier, groupait les chefs d'Etats suivants : Mohammed V pour le Maroc, M. Gamal Abdel Nasser pour la R.A.U. (Egypte-Syrie), le Dr Nkrumah pour le Ghana, M. Sékou Touré pour la Guinée et M. Modibo Keita pour le Mali. S'étaient joints à eux, M. Ferhat Abbas, président du G.P.R.A., M. Al Allam ministre des affaires étrangères de Libye et des observateurs éthiopiens, cingalais et congolais (lumumbiste).

Les Marocains n'ont pas ménagé leurs efforts pour l'organisation de cette réunion à laquelle ils attachent beaucoup d'importance et qu'on ne semble pas avoir considéré avec assez d'attention en Europe. Casablanca a réservé un accueil enthousiaste aux différentes délégations. Des milliers de spectateurs attendaient depuis l'aube sur le trajet du port au centre de la ville (le président Nasser arriva par bateau) et jusqu'au Camp Cazes, l'aérodrome de Casablanca, où se posèrent les avions des autres participants à la conférence. Aussi chaleureux que fut l'accueil des Marocains à tous les participants de la réunion, c'est sans doute le président Nasser qui déclina le plus d'enthousiasme. Son arrivée assez spectaculaire sur son yacht personnel « El Horya » (la Liberté) fut particulièrement applaudie.

Par suite du retard de MM. Abbas et Nasser, la conférence qui se tint à la préfecture ne s'ouvrit que le mardi 4 janvier au matin par un discours du roi du Maroc.

Cette « opération prestige » menée tambour battant par le souverain chérifien et surtout par son fils, le prince Moulay Hassan, avait cependant à l'origine un but bien précis : regrouper les pays africains qui ont assumé, ou assument encore, des responsabilités dans la crise congolaise. Tous partisans de Lumumba (à des degrés divers) et d'une unité africaine ils ont formé le projet d'agir à l'intérieur de l'O.N.U. pour contrecarrer les entreprises des Belges et des Etats-Unis, partisans d'un gouvernement d'Union Nationale et d'une balkanisation du Congo. Pour cela ils ont mis sur pied un « Comité d'Action politique et militaire », sorte « d'OTAN africain », avec lequel il faudra très certainement bientôt compter et une « Charte africaine » qui constate : « l'unité de vue et d'action des nations africaines pour conserver l'indépendance et préserver la souveraineté des pays africains déjà indépendants, pour renforcer la paix dans le monde, pour aider les mouvements de libération des territoires africains et

empêcher l'établissement sur le continent africain de troupes étrangères... et débarrasser le continent africain des pressions économiques et politiques que lui font subir certains Etats étrangers ».

A la suite de cette charte, certaines dispositions ont été prises :

1°) la création d'une Assemblée consultative africaine comprenant les représentants de chaque Etat africain.

2°) et surtout la création de quatre comités :

- politique groupant les chefs d'Etats africains ou leurs représentants,
- économique groupant les ministres des affaires économiques,
- culturel groupant les ministres de l'Education nationale,
- un haut commandement militaire



Conférence des Etats africains à Casablanca : M. Ferhat Abbas, le Dr Nkrumah (Ghana), M. Sékou Touré (Guinée), M. Modibo Keita (derrière le roi du Maroc, — Mali) et Mohamed V. (Agip.)

groupant les chefs d'Etat-major des Etats africains indépendants, chargés d'assurer la défense commune de l'Afrique en cas d'agression contre une partie de ce continent et de veiller à la sauvegarde de l'indépendance des Etats africains.

3°) Création d'un bureau chargé de la liaison entre ces différents comités.

La résolution sur l'Algérie, présentée par Ferhat Abbas lui-même, a été adoptée dès le vendredi soir :

« Les pays africains présents à la Conférence de Casablanca affirment leur détermination de soutenir par

tous les moyens (politiques et matériels) le peuple algérien dans sa lutte pour l'indépendance. Ils invitent tous les pays à interdire l'utilisation de leur territoire pour des opérations menées contre le peuple algérien et demandent le retrait immédiat des troupes africaines servant encore sous commandement français ».

L'application de ces mesures dépendra de l'évolution de la question algérienne dans les prochaines semaines et il n'est pas exclu que ces pays soient amenés à reconsidérer leur attitude vis-à-vis de la France et à aider d'une manière plus efficace le G.P.R.A. si, dès après le referendum, une véritable négociation ne s'engage pas immédiatement.

En conclusion de cette conférence on peut faire les constatations suivantes : l'accueil chaleureux réservé

actuellement des bases militaires françaises — sujet particulièrement préoccupant dans ses rapports avec la gauche marocaine et les nationalistes algériens — se voit ainsi poussé vers un neutralisme actif et agissant.

Madeleine DAVID

A CONSTANTINE : UN GROUPEMENT DÉMOCRATIQUE FRANCO-ALGÉRIEN

Un Groupement démocratique Algérien vient de se constituer à Constantine. Il réunit de nombreux Musulmans et Européens de souche tant métropolitaine qu'algérienne et il se propose d'œuvrer, afin de mettre fin au conflit qui ensangante l'Algérie, au rapprochement rapide et fécond des parties en présence, pour l'ouverture de négociations portant à la fois sur un cessez-le-feu et sur les modalités d'application du principe d'autodétermination du peuple algérien. Le G.D.A. pense en effet qu'il est logique et normal que, comme les modalités du Cessez-le-Feu, celles de l'application du principe d'autodétermination et les garanties de la libre consultation des Algériens soient débattues entre les représentants respectifs de ceux qui se battent depuis six ans et arrêtées d'un commun accord.

Le Groupement Démocratique Algérien ne se dissimule certes pas l'ampleur de la tâche qu'il entreprend et l'importance des difficultés qu'il va rencontrer. En particulier, il lui faut signaler que nombre de Musulmans, fermement décidés à agir avec le G.D.A. n'ont pu accepter de figurer en nom parmi les membres du Bureau provisoire en raison des risques encourus par ceux d'entre eux qui prennent ouvertement position en dehors de la ligne officielle ou soi-disant telle.

Pour tout renseignement sur le G.D.A., s'adresser 5, rue Colbert, à Constantine.

Raymond GUILLANEUF,
Correspondant en France
du G.D.A.
14, Allée Marius Bellot,
Clermont-Ferrand
(P.-d.-D.).

FLASHES EN FLÈCHES

CONGO

La position du gouvernement lumumbiste de Stanleyville, animé par M. Antoine Gizenga, se renforce. La province de Stanleyville vient en effet d'échapper au blocus économique dont la menaçait le colonel Mobutu : la province du Kivu, qui est du point de vue de l'agriculture la plus riche du Congo, s'est ralliée à M. Gizenga, et elle est désormais placée sous le contrôle de M. Kashamura, ex-ministre de l'Information et farouche partisan de M. Lumumba. Les troupes de Mobutu qui avaient tenté de reconquérir le Kivu à partir des bases militaires belges du territoire voisin du Ruanda-Urundi ont subi un échec piteux. Conduites par camions militaires belges au pont international de Bukavu qui leur aurait donné accès au Kivu, elles se sont débandées aux premières rafales tirées par les soldats Lumumbistes. D'autre part l'intervention belge dans les affaires intérieures du Congo a été de nouveau si flagrante que même le commandement de l'O.N.U. et M. « H », peu suspects de sympathie à l'égard de M. Lumumba et de ses amis, ont dû la condamner. Décidément le gouvernement belge ne réussit pas mieux à l'extérieur qu'à l'intérieur.

CUBA

La rupture des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et Cuba ne signifie pas nécessairement que la guerre doit éclater à bref délai dans les Caraïbes. C'est l'Administration

Eisenhower à son dernier souffle qui a pris l'initiative de cette rupture, afin de rendre par avance impossible au président Kennedy toute normalisation des rapports Américano-Cubains. Mais la mobilisation préventive décidée par le Gouvernement de Fidel Castro a empêché la mise à exécution des plans d'invasion préparés par les émigrés cubains avec le soutien de Washington. En alertant à temps l'opinion internationale, Fidel Castro a donc écarté le danger le plus pressant : celui d'une intervention militaire. D'autre part, certains signes permettent d'espérer une relative détente entre les U.S.A. et Cuba à l'arrivée au pouvoir de M. Kennedy. Il semble que Cuba ait reçu de Moscou des conseils de prudence ; retour d'U.R.S.S., M. Guevara, directeur de la Banque Nationale Cubaine, a condamné « l'exagération du risque d'invasion » et la psychose de guerre qui sévit à Cuba, et il a pris soin de diriger toutes ses attaques contre la seule Administration-Eisenhower. La diplomatie soviétique paraît espérer qu'une amélioration des rapports Est-Ouest se produira avec l'installation de l'Administration-Kennedy ; elle tient donc à éviter tout ce qui pourrait gêner cette amélioration ; c'est pourquoi elle invite Cuba à la modération. De l'autre côté, les pays d'Amérique Latine ne sont pas disposés à suivre l'initiative des U.S.A. : Mexique, Chili et Uruguay ont annoncé qu'ils maintiendraient leurs relations avec Cuba ; telle semble être aussi l'intention du nouveau président du Brésil, M. Janio Quadros.

1961 sera peut-être une année calme dans les Caraïbes.

NIGÉRIA

Nouveau succès de la politique de grandeur du chef de l'Etat : à la suite de l'explosion de Reggane, la Nigéria rompt les relations diplomatiques et économiques avec la France. Le Gouvernement de la Nigéria n'était pourtant pas de ceux que notre gouvernement considère comme excités et xénophobes. Aux Nations-Unies, la Nigéria s'était résolument rangée dans le camp des amis africains de l'Occident. Mais, si occidentale soit-elle, elle n'a pu supporter la nouvelle provocation gaulliste...

U.R.S.S.

La production soviétique d'acier au cours du 3^e trimestre de 1960 a atteint 18 millions de tonnes ; au cours de la même période, les U.S.A. produisaient 19,6 millions de tonnes. La différence est devenue très faible ; sans doute la capacité de production reste-t-elle beaucoup plus importante aux U.S.A. qu'en U.R.S.S. mais, tandis que les aciéries soviétiques travaillent à plein rendement, les aciéries américaines sont bien loin d'utiliser toute leur capacité de production. On apprend par ailleurs que la sidérurgie américaine réduira cette année de 1,6 à 1 milliard de dollars ses investissements. Ainsi l'U.R.S.S. peut tirer de ces chiffres de beaux arguments en faveur de l'économie planifiée.

Emmanuel TERRAY

Un message des libéraux de Meknès au Général de Gaulle

L'Association des Français Libéraux de Meknès nous a fait parvenir le texte suivant :

ADRESSE A M. LE PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE

Au moment où l'O.N.U. est de nouveau saisie du problème algérien, nous ressentons douloureusement, en tant que Français, une situation politique qui ne cesse de s'aggraver et il nous est de plus en plus difficile de représenter ici notre pays en ce qu'il a d'historiquement essentiel dans sa culture dans ses traditions démocratiques... Cependant, puisque le gouvernement français et le G.P.R.A. sont d'accord sur le principe de l'autodétermination, la paix peut être conclue dans un avenir proche. Mais toute solution proposée sans l'accord du G.P.R.A. ne peut que retarder le règlement du conflit.

Par conséquent, il importe que le gouvernement français négocie avec le G.P.R.A. les garanties nécessaires à l'application loyale de l'autodétermination.

En Algérie :

APRÈS LE MOT D'ORDRE F.L.N.

40,2 % d'abstentions !

LES résultats du référendum en Algérie, si différents à beaucoup d'égards des résultats obtenus en France, sont riches d'enseignements. Ils font tout d'abord ressortir l'absurdité d'une telle consultation dans les circonstances actuelles sur le territoire algérien.

Le scrutin était étalé sur trois jours. On connaît la justification officielle de cette mesure : les dimensions du territoire et la dispersion des électeurs ne permettaient pas aux « forces de l'ordre » d'assurer partout en une seule journée la sécurité et la régularité des opérations électorales. Il convient d'ajouter, pour être complet et plus proche de la vérité, que ces forces ont aussi, par suite d'une tradition déjà ancienne, une autre tâche : celle d'organiser le transport ou, plus exactement, la mobilisation des électeurs. La troupe, surtout dans le bled, sert tout autant à lutter contre l'abstentionnisme qu'à empêcher les troubles.

Malgré la présence de renforts envoyés de France, des incidents sanglants ont éclaté au cours des deux dernières journées. Les plus graves ont eu lieu à Bordj-Guellet (une dizaine de morts), Sidi-Bel-Abbès (trois morts), Tiaret (deux morts), Trezel (cinq morts). Mais ce qui a marqué ces trois jours de scrutin, autant que ces heurts sanglants qui ont couché morts et blessés, c'est le fait qu'en de nombreux endroits ont eu lieu des manifestations ouvertement favorables au F.L.N. : défilés avec drapeau, cris de « Vive Ferhat Abbas » ou « Algérie musulmane », etc. Il est manifeste que depuis le 11 décembre, les masses musulmanes font preuve d'une beaucoup plus grande hardiesse qu'auparavant. Le scrutin, comme le mois précédent les manifestations des ultras, leur ont donné une occasion d'exprimer leurs sympathies pour la rébellion.

Le fait dominant, c'est la proportion des abstentions : 40,2 % pour l'ensemble du territoire. Le chiffre prend toute sa signification si l'on regarde d'un peu près les différences de participation, parfois considérables, entre les campagnes et les agglomérations urbaines.

La participation a été relativement élevée pendant les deux premières journées, vendredi et samedi. Ces jours-là, en effet, c'étaient les petites communes qui votaient. Or ce n'est pas un mystère que, dans ce cas, l'encadrement par l'armée et l'administration est beaucoup plus aisé que dans les villes. Il est procédé dans les villages et, plus facilement encore dans les camps de regroupement, à un « ramassage » des électeurs.

De plus un très grand nombre de ceux-ci dépendent pour leur subsistance des autorités locales, en particulier des S.A.S. La prolongation du conflit a provoqué jusque dans les campagnes les plus reculées un profond bouleversement de la vie économique. La majeure partie de la population dépend de l'assistance de l'administration. La propagande officielle en tire gloire : « Voyez, dit-elle, tout ce que la France fait pour les populations algériennes. » Mais l'assistance a son revers : elle n'est pas une générosité sans contrepartie, elle permet toutes les pressions administratives.

C'est par la participation des Musulmans du bled que, même en Algérie, il y a eu une majorité de « oui » : 69,09 % des suffrages exprimés. Cette constatation frappe de nullité le résultat obtenu.

Dans les villes, c'est-à-dire au cours de la troisième journée de scrutin, le dimanche, les Algériens ont suivi très largement le mot d'ordre du F.L.N. On peut dire que plus la concentration de population purement algérienne était forte, plus la participation a été faible. Les efforts n'avaient pas été ménagés cependant. Toute la journée les haut-parleurs de l'armée invitaient la population à se rendre aux urnes. En fin de journée les militaires se sont rendus à domicile pour chercher les électeurs. Un des correspondants du « Monde » relève à ce propos que, dans certains bureaux de vote, jusque-là demeurés désespérément vides, la participation a brusquement augmenté en fin de journée.

Un double refus...

MALGRE toutes ces pressions, le nombre des abstentions a été considérable. Il vaut la peine de citer quelques exemples qui montrent que les moyennes d'abstentions ont été abaissées dans les résultats globaux par l'addition des chiffres obtenus dans les campagnes et des chiffres obtenus dans les agglomérations urbaines.

Ainsi pour l'ensemble du département de Batna, il y a eu 32,15 % d'abstentions, mais, pour Batna même : 41,7 %. Pour le département de Bône, 38,2 %, mais pour Bône (ville), 56,53 % et pour Guelma, 51,32 %. Pour le département d'Oran, 39,47 %, mais pour Oran 49,7 % et pour Sidi-Bel-Abbès 67,7 %. A Tlemcen, un des bastions traditionnels du nationalisme algérien, la proportion



Référendum 1961 : une tradition : des camions militaires assurent gracieusement le transport des électeurs musulmans...

a atteint 66 % ; elle est dépassée à Trezel, où il y eut des incidents sanglants : 75,86 %.

Il est plus significatif encore de considérer isolément certains bureaux de vote de la Casbah à Alger : 55 votants ici sur 599 inscrits ; 84 là sur 810 ; 69 sur 690 ailleurs.

Au demeurant la presse la plus conformiste elle-même n'a pu dissimuler ce fait : lorsque les Musulmans n'ont pas été encadrés par l'armée ou l'administration, ils se sont abstenus.

En ce qui concerne les Européens, on s'attendait qu'ils votent « non » en très grande majorité. C'est ce qui s'est produit. Le record a été atteint à Oran où il y a eu moins de 12.000 « oui » pour plus de 73.000 « non ». A Alger, les suffrages négatifs ont atteint un peu plus des 72 % des suffrages exprimés. Les proportions sont à peu près les mêmes à Bône. Notons en passant que les « ultras » s'indignent aujourd'hui des pressions administratives auxquelles est due la victoire des « oui » pour l'ensemble de l'Algérie : ils s'étaient bien gardés de protester lors du précédent référendum et des élections antérieures.

Ainsi, il apparaît que sur ce territoire le plus directement intéressé en théorie par cette consultation :

1° L'immense majorité des Européens ont voté « non ».

2° Les Musulmans, lorsqu'ils ont pu échapper à l'encadrement, ont exprimé une autre forme de refus de la politique gaulliste en suivant le mot d'ordre du F.L.N. : l'abstention.

3° La victoire des « oui » (1.747.529 contre 782.052 « non », sur 4.414.636 inscrits, soit 1.885.055 abstentionnistes) est due à des habitants du bled amenés à voter dans les mêmes conditions que lors des précédentes consultations.

Ainsi le référendum a donné en Algérie des résultats fort différents de ceux qui ont été obtenus en France.

Malgré les conditions particulières du scrutin, on a vu s'exprimer un double refus de l'incertaine politique du général de Gaulle.



Otage, Bureau de vote, Camp de regroupement ou corvée de bois ?

(Photo M. Desjardin-Réalités)

COMMENT INTERPRÉT

dans les départements...

Près de deux millions et demi de « oui » en moins, mais aussi près de deux millions et demi d'abstentions en plus, 370.000 « non » et 580.000 électeurs de plus, telles sont les données globales du référendum du 8 janvier 1961 par rapport à celui du 28 septembre 1958.

En pourcentage des inscrits, c'est-à-dire sur l'ensemble de la population française en âge de voter (car il y a une très faible proportion de « non-inscrits »), le général de Gaulle obtient 55,89 % alors qu'en septembre 1958 il recueillait 66,41 %. Ce recul de 10,52 % marque une diminution de l'autorité du pouvoir qui correspond en gros aux prévisions que l'on pouvait faire, compte tenu du caractère particulier des scrutins plébiscitaires. On sait que le général de Gaulle avait nettement laissé entendre qu'il serait amené à se retirer s'il n'obtenait pas

50 % des suffrages. Il en obtient 55,89 % : la marge est suffisante ; elle n'est toutefois pas considérable et tous les commentateurs, dès la nuit des résultats, ont insisté sur le « sursis pour faire la paix » que signifiait cette marge de majorité accordée au pouvoir.

Mais le « non » a progressé beaucoup moins que le « oui » n'a reculé : la proportion en était de 17,37 % par rapport à l'ensemble des électeurs en 1958 ; elle atteint 18,37 % soit exactement 1 % de plus. Tous les commentateurs s'accordent là encore pour en conclure que la campagne des « ultras » pour le non n'a pas eu de grande portée en France : on pourra le vérifier par une analyse plus détaillée du scrutin.

Le recul du « oui » s'est donc traduit pour l'essentiel par une augmentation des abstentions dans une proportion à peu près comparable.

Les abstentions

L'ABSTENTIONNISCME passe de 15,06 % des inscrits en 1958 à 23,50 % le 8 janvier 1961. Si le referendum de 1958 a connu le pourcentage d'abstentions le plus bas de toutes les consultations électorales françaises (seule l'élection législative de 1936 en offre un comparable : 15,60 %), le referendum de dimanche dernier pourra par contre être classé parmi les consultations à forte proportion d'abstentions, sans toutefois atteindre un niveau anormal.

La carte des abstentions est elle-même normale et très analogue à celle des dernières consultations de 1958 : referendum et élections. Elle présente les mêmes caractères : un contraste frappant entre le Nord et le Midi. Au nord d'une ligne La Rochelle-Genève : huit départements seulement se trouvent nettement au-dessus du pourcentage national. L'influence de la géographie physique explique les caractères permanents de l'abstention et son importance dans le Massif Central, les Alpes et les Pyrénées.

Toutefois un examen plus détaillé fait apparaître que la carte des abstentions est en grande partie la réplique inversée de la carte des « oui » : Les abstentions sont faibles en Basse-Normandie et dans l'Ille-et-Vilaine, en Alsace et en Lorraine, dans le Nord de la France, mais c'est dans ces mêmes régions qu'on retrouve la plus forte proportion de « oui ». Sans doute la France de l'Ouest et celle de l'Est se retrouvent toujours parmi les régions à forte participation électorale, l'influence de l'Eglise catholique jouant dans ce sens, on a pu encore le vérifier le 8 janvier. Mais précisément le « oui » l'a largement emporté dans ces régions les plus traditionnellement conservatrices.

Inversement les régions qui présentent une forte augmentation des abstentions sont également celles où le « oui » est moins massif et n'atteint pas souvent 50 % : du midi languedocien jusqu'à l'Aquitaine toulousaine, la moitié nord-ouest du Massif Central, la Saône-et-Loire et l'Isère. Dans ces régions où on enregistre en général (sauf en Saône-et-Loire) une proportion de « non » supérieure à la moyenne nationale, l'abstention a traduit à la fois le mécontentement et une hésitation d'un électoral en majorité de gauche devant le double « non » de la gauche et des ultras. C'est ainsi que l'augmentation de l'abstention dans l'ouest du Massif Central touche à la fois les « oui » et les « non » : en Corrèze et Creuse par exemple, où on enregistre les plus forts reculs de « non » par rapport aux inscrits : 3 % et 2,2 %, on doit considérer que ces départements avaient en quelque sorte fait le plein des « non » en 1958 et qu'une partie de l'électorat de gauche a rejoint l'abstention pour ne pas voter avec les Ultras (environ 1/10 des électeurs qui avaient voté « non » en 1958).

Par contre, dans le Midi languedocien et pyrénéen, l'augmentation de l'abstention a surtout frappé le vote « oui » : l'influence de la crise viticole doit être ici mise en avant. Enfin dans l'Isère, la Savoie, la Saône-et-Loire, les abstentions se traduisent à la fois par un recul important des « oui » et un recul faible des « non » ; c'est le cas aussi pour l'Ardeche, le Cantal, comme pour l'Ariège. Il s'agit en majorité de départements montagnards, où le relief suffit à expliquer l'accroissement de l'abstention. Mais il faut noter qu'en Isère, par exemple, l'abstention atteint un niveau analogue dans les villes et dans les régions non montagnardes : l'augmentation particulièrement marquée de l'abstention paraît en définitive s'expliquer dans bien des cas par les incitations contradictoires devant lesquelles se trouvait placé un électoral en majorité orienté à gauche et qui voulait à la fois ne pas faire confiance à De Gaulle et ne pas voter comme les Ultras.

Il faut noter cependant que dans la vallée de la

Garonne le pourcentage d'augmentation de l'abstention est inférieur à la moyenne nationale et qu'il on enregistre à la fois le plus fort recul de « oui » et le progrès le plus important des « non » ; mais il faut distinguer ici la région bordelaise où l'influence des Ultras est incontestable en dépit de Chaban-Delmas et la zone influencée par la Dépêche du Midi qui a renforcé dans l'ensemble son « non » républicain.

On retire de ces divers sondages l'impression que la majorité des abstentionnistes nouveaux a voté « oui » en 1958, mais que dans une proportion assez faible un certain nombre de votants « non » de 1958 ont rejoint l'abstention, tandis que le « non » progressait à la fois par un appoint nouveau d'électeurs de gauche et un certain nombre d'électeurs ultras. Il faut rechercher la vérification de cette hypothèse dans l'étude des votes « oui » et « non ».

La carte des « oui » et des « non »

EN 1958, le « oui » l'avait emporté dans tous les départements sans exception, par rapport aux électeurs inscrits, ce qui n'avait été le cas d'aucun des referendums de 1945 et 46, ni même du plébiscite de Napoléon III en mai 1870.

Dimanche dernier, par contre, dans 24 départements, soit plus du quart de la France, le « oui » n'obtient pas 50 % du chiffre des inscrits : il s'agit de tous les départements de la bordure méditerranéenne, sauf les Alpes-Maritimes, de l'Aquitaine toulousaine, de la moitié nord du Massif Central, et enfin de l'Isère. Là encore, il s'agit des régions orientées à gauche.

Mais la carte des « oui » fait apparaître d'une manière encore plus évidente l'analogie avec la carte de la distribution habituelle des voix de droite. Les bastions du « oui » sont situés dans la France de l'Ouest et dans la France de l'Est, de la Meuse au Doubs et au Rhin.

La distribution était sensiblement la même en 1958 avec toutefois la Gironde et les Basses-Pyrénées ; aujourd'hui, seul ce dernier département s'est maintenu parmi les départements les plus orientés vers le « oui ».

Au nord d'une ligne La Roche-sur-Yon-Besançon, seuls neuf départements ont un pourcentage de « oui » sensiblement inférieur à la moyenne nationale. Au sud de cette ligne un seul département : les Basses-Pyrénées, dépasse les 60 % de « oui » ; sept autres dépassent légèrement la moyenne nationale de « oui », alors que trente-cinq autres lui sont inférieurs. On peut donc en retirer la conclusion essentielle : comme en 1958 le « oui » est en majorité conservateur, le « non » est en plus forte proportion encore de gauche. Le seul examen de la carte des « oui » suffirait à montrer que pour l'essentiel, la campagne des Ultras pour le « non » n'a pas eu de portée véritable, puisqu'elle n'a pas suffi à changer la distribution des « oui » et des « non » du dernier plébiscite.

La carte des votes « non » confirme cette hypothèse, avec cette nuance importante que, comme en 1958, la géographie du « non » rappelle la carte de la plus forte et la plus traditionnelle implantation du Parti communiste : France méditerranéenne, bordure nord et ouest du Massif Central, Lot-et-Garonne, région parisienne. Cependant il faut compter avec l'exception de la Somme où s'est ajoutée à l'influence communiste la campagne pour l'Algérie française de Max Lejeune.

Là encore, comme en 1958, par contre les régions de plus récente implantation communiste, la France de l'Est en particulier, n'ont pas suivi le P.C.F. et sont demeurés des fiefs essentiels du « oui ».

Votes « non » et votes du P. C.

Cela nous amène à comparer, comme cela avait été fait en 1958, les votes « non » avec les votes en faveur du P.C.F. aux dernières élections. Dans la région de Toulouse, comme en 1958, dans six départements, le vote « non », non seulement demeure nettement supérieur aux votes communistes de 1956, mais a progressé. Il s'agit de la zone de diffusion maxima de la Dépêche du Midi, qui n'a cessé de faire campagne contre le régime depuis le 13 mai. La gauche républicaine constitue ici une fraction encore plus importante des électeurs qui refusent le soutien au régime. Ce sont aussi les départements de fort recul du « oui ».

Le cas de l'Ariège constitue toutefois une exception qui mérite d'être notée, car elle est révélatrice d'une situation que nous retrouverons ailleurs. Ici

COMMUNIQUÉ du BUREAU NATIONAL

« En dépit du mécanisme plébiscitaire et des énormes moyens de pression mis en œuvre, le général de Gaulle a perdu des centaines de milliers de suffrages.

« Le bloc des voix de gauche, qui en 1958 avait déjà refusé de s'incliner devant le pouvoir personnel, s'est maintenu et renforcé dans la plupart des départements. L'examen détaillé des résultats montre en effet que la quasi-totalité des « non » ont été des « non » de gauche, les ultras n'ayant réussi à mobiliser qu'un nombre très faible de suffrages.

« Quant à l'augmentation des abstentions, particulièrement sensible dans certaines régions, elle s'est faite au détriment des « oui ». Elle confirme la désaffection d'une partie appréciable de l'opinion à l'égard du régime.

« Mais le fait le plus important nous paraît être constitué par les résultats algériens. Là où l'armée n'a pas été en mesure de faire voter « oui », c'est-à-dire dans un certain nombre de grandes villes, les abstentions ont été massives. »

(8 janvier 1961.)

une influence contradictoire a joué dans le sens du « non » : celle du député Dejean, partisan avec Lacoste et Lejeune de l'Algérie Française. C'est le seul département de cette zone où le « non » ait reculé, celui aussi où le « oui » maintient le mieux ses positions, beaucoup mieux que dans les départements voisins. Il semble donc que la prise de position de Dejean non seulement n'ait eu aucun succès, mais ait plutôt provoqué l'effet contraire.

Dans d'autres départements comme le Puy-de-Dôme, le Vaucluse, l'Eure, on enregistre des phénomènes comparables à celui de la région toulousaine et une proportion de « non » qui dépasse les votes communistes de 1956. Mais ici, la situation reste à peu près semblable à celle du referendum de 1958 et elle s'explique évidemment par l'influence de Pierre Mendès-France dans l'Eure, de Daladier dans le Vaucluse. Dans le Puy-de-Dôme, si les « non » n'augmentent que très peu, les « oui » reculent dans une des proportions les plus fortes de France : l'influence du syndicalisme ouvrier et paysan est ici l'explication la plus probable.

« Non » de gauche et « non » ultra

RESTE un groupe de départements : la Mayenne, la Loire-Atlantique, la Vendée, les Deux-Sèvres, dans lesquels les « non » dépassaient déjà en 1958 le chiffre des voix communistes de 1956 et ont depuis augmenté d'une manière sensible. Il s'agit de départements conservateurs qui présentent tous une forte proportion de « oui ». On a vite fait de dire que la progression des « non » par rapport aux voix du P.C. s'explique ici par l'influence des Ultras partisans de l'Algérie française, particulièrement actifs en Vendée. Encore faut-il y regarder de plus près et surtout se souvenir qu'en 1958 déjà on avait ici des « non » incontestablement de gauche, vu le caractère du plébiscite d'il y a deux ans, mais ne votant pas communiste. On s'accordait à dire qu'il s'agissait d'électeurs « républicains » à qui la vigueur de l'opposition qui existe dans ces

ER LE RÉFÉRENDUM

départements entre « laïques » et « cléricaux » rendait pratiquement impossible de voter comme ces derniers. Ce phénomène a incontestablement joué de nouveau dimanche dernier, d'autant plus que l'intervention de l'Église a joué fort évidemment pour le « oui », avec le soutien zélé de Ouest-France et de M. Hutin-Desgrées, provoquant par contre-coup des « non laïques ». C'est certainement le cas de la Mayenne où aucun Ultra n'est venu, semble-t-il, contrecarrer l'influence de Buron.

Cependant, ailleurs l'intervention des Ultras a, cette fois, compliqué les choses. Le cas de la Loire-Atlantique est particulièrement caractéristique : dans l'ensemble du département le « non » progresse de 2,2 %, donc sensiblement plus que dans l'ensemble du pays. On pourrait en déduire qu'il faut voir là l'influence d'André Morice, tout en remarquant d'ailleurs qu'elle serait fort réduite.

Mais à Châteaubriant, dans la circonscription où André Morice a été battu de justesse aux Législatives par Bernard Lambert, c'est le « oui » qui progresse alors qu'il recule de 10 % dans le département et c'est le « non » qui recule (947 au lieu de 1.002). Il semble bien que dans ce cas, des éléments de gauche aient préféré voter « oui » contre André Morice. Par contre dans les grandes villes, à Nantes et à Saint-Nazaire, le chiffre des « non » et surtout celui des abstentions a augmenté dans une proportion plus forte que dans les campagnes du département.

On peut trouver des exemples de phénomènes analogues dans la Loire où le pourcentage des « non » n'a pas augmenté et a même diminué dans plusieurs villes. Il apparaît donc que, lorsqu'un leader des ultras et des partisans de l'Algérie française a fait campagne, il a évidemment déplacé un certain nombre de voix ; mais, en sens inverse, des éléments qui avaient voté « non » en 1958 ont déplacé leur vote par opposition aux ultras et se sont portés sur le « oui ». Ce n'est que dans des cas très rares que les ultras sont parvenus à déplacer un nombre appréciable de voix : à Vichy où le maire partisan de l'Algérie française a gagné 2.000 « non », dans la Sarthe où l'augmentation des « non » atteint 3,4 %.

Encore faut-il ici faire la part de la campagne de l'ultra Dronne et de la position pour le « non » de la fédération S.F.I.O.

Mais les progrès des « non » sont à mettre plus souvent, semble-t-il, au compte de l'opposition de gauche : les plus fortes progressions des « non » sont enregistrées en Lot-et-Garonne : +5,2 % où l'influence du P.C. est indéniable et en Haute-Saône où la prise de position de Maroselli semble être la cause de l'augmentation de 4,8 %. Mais l'augmentation est notable aussi en Indre-et-Loire où elle s'accompagne d'un fort recul des « oui » sans que l'influence ultra puisse être ici en cause.

Les ultras :

2 à 3 % des électeurs

Il faudrait certes un examen canton par canton pour faire la part exacte des « non » ultras. Mais

la première analyse rapide à laquelle nous nous sommes livrés permet de situer l'influence des ultras à 2 ou 3 % au maximum de l'ensemble du corps électoral. La grande leçon du référendum de dimanche dernier est là et cela confirme pour l'essentiel l'analyse faite par notre Parti à la veille du référendum : les forces ultras sont en France d'une importance négligeable et ne sont qu'un épouvantail utilisé le plus souvent pour solliciter l'appui des forces de gauche au régime.

Il sera difficile désormais d'utiliser un tel chantage alors que les dirigeants ultras n'ont pas réussi dans l'ensemble à modifier le visage du scrutin, sinon pour déterminer, par opposition, des votes en faveur du « oui » de la part de citoyens qui sont loin de faire confiance pour autant au Général.

La seconde leçon du scrutin est là : si la grande masse des votants « non », est composée de partisans de la négociation avec le G.P.R.A., c'est le cas aussi de beaucoup d'abstentionnistes qui, partageant les critiques des votants « non » à l'égard du pouvoir et de sa politique algérienne n'ont pas voulu cependant voter « oui » par opposition aux ultras. Mais les votants « oui » eux-mêmes n'ont-ils pas dans une grande proportion — et en dehors bien

entendu des forces de la droite traditionnelle — n'ont-ils pas voulu d'abord voter contre les ultras plutôt que pour de Gaulle ? L'insistance mise par tous les porte-parole des partisans du « oui », journalistes et hommes politiques, lors des débats des différentes radios dans la nuit du scrutin à parler d'un « oui, mais... », d'un « oui » conditionnel, d'un « oui » assorti d'un « délai de quelques mois pour faire la paix » est significative de l'état actuel de l'opinion. La négociation avec le G.P.R.A. correspond plus que jamais à l'exigence de la grande majorité de l'opinion.

Mais un plébiscite, un blanc-seing, donné au pouvoir n'est pas le moyen le meilleur, ni le plus efficace pour que se traduise cette exigence. Car il faut bien en définitive reconnaître que ce référendum ne nous a rien appris que nous ne sachions déjà. Et il faut par-dessus tout redouter qu'il ne soit utilisé par le régime beaucoup plus pour gagner du temps et susciter de nouveaux délais qui ne feront qu'aggraver encore les données du conflit algérien plutôt que pour s'engager résolument dans la voie de la négociation.

Jean VERLHAC.

LE REcul DU "OUI"

Départements où le « oui » a le plus reculé (en pourcentage par rapport aux inscrits).		Départements où le « oui » a le moins reculé :	
Aude	— 15,9 %	Pas-de-Calais	— 5,3 %
Gers	— 15,1 %	Côtes-du-Nord	— 5,5 %
Haute-Saône	— 15 %	Nord	— 5,8 %
Gironde	— 14,9 %	Finistère	— 6,1 %
Sarthe	— 14,9 %	Morbihan	— 6,1 %
Haute-Loire	— 14,7 %	Haut-Rhin	— 6,6 %
Loire	— 14,35 %	Moselle	— 6,9 %
Tarn-et-Garonne	— 14 %	Ille-et-Vilaine	— 7 %
Pyrénées-Orientales ..	— 14 %	Aisne	— 7,4 %
Puy-de-Dôme	— 13,8 %	Somme	— 7,5 %
Indre-et-Loire	— 13,7 %	Bas-Rhin	— 7,55 %
Charente-Maritime ..	— 13,7 %		
Hautes-Alpes	— 13,6 %		
Yonne	— 13,6 %		
Loir-et-Cher	— 13,5 %		
Lot-et-Garonne	— 13,4 %		
Ain	— 13,3 %		

LES PROGRÈS DU "NON"

Départements où le « non » a le plus progressé (en pourcentage par rapport aux inscrits).			
Lot-et-Garonne	+ 5,2 %	Vendée	+ 4,5 %
Haute-Saône	+ 4,8 %	Tarn-et-Garonne	+ 4,1 %
Gironde	+ 4,8 %	Gers	+ 4,1 %
		Dordogne	+ 3,9 %
		Tarn	+ 3,7 %
		Sarthe	+ 3,4 %
		Basses-Pyrénées	+ 3,2 %
		Bouches-du-Rhône ..	+ 2,9 %
		Charente-Maritime ..	+ 2,9 %
		Loir-et-Cher	+ 2,8 %
		Var	+ 2,8 %
		Eure-et-Loir	+ 2,7 %
		Indre-et-Loire	+ 2,5 %
		Somme	+ 2,5 %

Les plus forts pourcentages de bulletins nuls

Tarn	5,17 %	Gers	3,38 %	Huit de ces départements sur douze sont situés dans le Sud-Ouest toulousain et dans la zone d'influence de la Dépêche du Midi.
Tarn-et-Garonne	4,73 %	Lot-et-Garonne	3,36 %	
Aveyron	4,59 %	Loire	3,32 %	
Vaucluse	4,04 %	Loire-et-Cher	3,23 %	
Aude	3,77 %	Lot	3,17 %	
Vendée	3,49 %	Haute-Garonne	3,14 %	

...et dans la région parisienne

La publication de résultats d'ensemble, détaillés pour le département de la Seine, permet de s'y livrer à une analyse plus précise.

Notons d'abord que dans la Seine, les abstentions et les bulletins nuls sont en progrès de 257.000 soit, en tenant compte d'une centaine de milliers d'électeurs en plus, à peu près 12 % d'abstentions ou de nuls en plus qu'en 1958 (la moyenne nationale est de 10 % de plus). Et l'on ne peut pas dire ici qu'il s'agit de victimes des conditions atmosphériques.

Mais comparons Paris et la banlieue. Sur l'ensemble de la Seine, il y a un peu plus de 48.000 « non » en plus soit, par rapport aux inscrits, une progression d'à peu près 1 % — c'est-à-dire égale à la moyenne nationale. A Paris le non gagne 14.000 voix et en banlieue à peu près 35.000.

A PARIS...

A Paris le « non » gagne en pourcentage des exprimés à peu près partout. Il perd en chiffres absolus dans les IIe, IIIe, IVe, VIIIe, Xe, XIe, XIIIe XVIIIe, XIXe, et XXe arrondissements, c'est-à-dire — sauf dans le IIe et le VIIIe — dans les arrondissements de l'Est les plus populaires et les plus axés à gauche. Pourtant dans trois de ces arrondissements (le XIIIe, le XIXe et le XXe), le « oui » descend à moins de 50 % des suffrages exprimés. C'est que dans chacun d'entre eux il perd beaucoup plus que le « non » (10.000 voix au moins). C'est donc vers l'abstention que les « oui » déçus se sont réfugiés et, étant donné les quartiers, on peut considérer que c'étaient des « oui » populaires.

D'où vient donc l'augmentation des « non » à Paris ? Des I^{er}, Ve, VIe, VIIe, IXe et XVI^e arrondissements c'est-à-dire de tous ceux, où en 1958, le « non » n'atteignit pas 20 % des suffrages exprimés, c'est-à-dire encore de l'Ouest bourgeois de la ville. Certes, il ne s'agit pas d'un raz-de-marée et les ultras sont battus, mais la petite augmentation des « non » est due à leur influence et leur influence, pour Paris est un peu supérieure à la moyenne de l'augmentation, car en fait l'avance des « non » à l'Ouest compense d'abord les légères pertes de l'Est. Le XVIe à lui tout seul a près de 12.000 « non » en plus (soit un progrès de 5 % par rapport aux inscrits), le VIIe, 4.500, le IXe aussi, le XVIIe 3.500 soit un total de plus de 25.000 dans ces quatre arrondissements alors que l'augmentation totale pour la ville n'est que de 14.000.

...ET EN BANLIEUE

En banlieue la situation est légèrement différente :

Douze communes, toutes à municipalité communiste donnent au « non » la majorité relative, celle des suffrages exprimés. Il n'y en avait qu'une, Bagnolet, en 1958. Mais là aussi le changement d'indice correspond davantage à une baisse des « oui » qu'à la hausse des « non ».

Dans une de ces communes, Bagnolet précisément, il y a moins de « non » qu'en 1958. Dans celles où, déjà en 1958, le pourcentage des « non » était parmi les meilleurs, la progression des « non » est très faible. Il n'atteint pas 400 voix à Saint-Denis (il y a, il est

vrai, 1.000 inscrits de moins) ; il n'atteint pas 500 voix à Villejuif. Stains, Villetaneuse, La Courneuve, les plus petites des communes en question sont celles où proportionnellement la progression est la meilleure. Ce sont aussi celles où Saint-Denis se décongionne.

Si l'on prend par ailleurs la liste des communes où le nombre des « non » baisse, on trouve, — outre Bagnolet —, Boulogne-Billancourt, Colombes, Kremlin-Bicêtre, Montreuil, Puteaux villes où le P.C.F. a aussi de bonnes implantations.

On peut aussi indiquer que nulle part, sauf à Villetaneuse, Stains et La Courneuve, le nouveau chiffre des « non » n'atteint ou ne frole celui des voix communistes aux municipales de 1959.

Si l'on examine les deux communes dont le maire est P.S.U. on constate que le « non » progresse dans l'une : Antony, de quelque 1.200 voix (mais il y avait 4.000 inscrits de plus) et régresse de 400 voix dans l'autre.

Dans l'ensemble, il apparaît que la banlieue voit s'améliorer les positions des « non » de gauche, sans toutefois infirmer les résultats de Paris : le progrès des « non » en pourcentage est surtout dû à la chute des « oui ».

La démonstration inverse n'est pas évidente. Certes, les « non » doublent à Neuilly, commune bourgeoise par excellence, mais il est difficile de se servir de ce seul exemple pour affirmer que comme à Paris, les « non » de droite ont constitué un facteur important d'une augmentation en nombre absolu qui, compte tenu de l'augmentation du nombre des inscrits se traduit finalement par une diminution de 0,01 % par rapport à ceux-ci.

P. B.

SECTIONS ET FÉDÉRATIONS

CORRÈZE

La Fédération de la Corrèze a participé activement à la campagne du NON.

Plus de 1.000 affiches ont été collées dans le département (affiches nationales et fédérales);

1.000 tracts ont été distribués;
500 sympathisants ont été contactés par lettres, un numéro spécial de P.S.U.-Corrèze, auquel était joint la Tribune Socialiste du referendum.

Une affiche et un texte communs ont été élaborés avec le P.C. et quelques personnalités à Brive.

La position de notre parti a été communiquée à la presse et, à la suite de nos réclamations, passée par le quotidien local en 110 lignes.

Enfin une réunion publique a été organisée par la section de Brive avec Montariol, du Comité politique, et Denecker, secrétaire fédéral.

Après Denecker, qui fit l'histoire du P.S.U. sur le plan local et national, en expliquant les fondements et les principes généraux de notre parti, Montariol, dans un exposé brillant et particulièrement apprécié par les auditeurs, expose nos raisons de voter NON; après avoir analysé la naissance et l'évolution du gaullisme de la V^e République, force bourgeoise et

réactionnaire. Il est à noter que notre réunion avait attiré 200 personnes, alors que le parti communiste, la veille, avait rassemblé dans la même salle 300 auditeurs. C'est un succès pour le P.S.U. et nos camarades en sont réconfortés après une campagne où ils ont fait preuve d'une action militante débordante.

MEURTHE-ET-MOSELLE

La Section P.S.U. de Nancy a procédé, ces jours derniers, à une manifestation de propagande fort originale. Sur une des places centrales de la ville, devant une assistance évaluée à plus de 3.000 personnes, tour à tour amusée, intéressée et enthousiaste, des camarades ont libéré une centaine de ballons porteurs de banderoles sur lesquelles on pouvait lire :

« P.S.U. — PAIX — NON »

Autres activités de la section pour la propagande électorale :

600 affiches, dont 300 faites à la main.

15 réunions publiques, en particulier à Nancy, Lunéville, Jarny, Pompey, Frouard, assurées par Gérard Rouffeteau, Guy Fajal, Lebedel, Tillard et Jack Lang.

Bravo aux Nancéiens !

SEINE

PARIS XVII^e

Dans la soirée du 7 janvier, à l'initiative de nos camarades de la 17^e Section, une campagne commune de destruction des affiches fascistes et d'affichage des nôtres a pu être organisée avec les militants communistes locaux. Trois importantes équipes mixtes P.S.U.-P.C. ont pu assurer ainsi en force un nettoyage systématique de la presque totalité de l'arrondissement et assurer le dernier mot au « NON » républicain sur les murs.

SEINE-MARITIME

A ROUEN

REPOSE A L'ARBITRAIRE

A Rouen, dans l'artère centrale la plus animée — la rue Jeanne d'Arc — des jeunes P.S.U. ont attiré l'attention des passants grâce aux panneaux qu'ils portaient et sur lesquels étaient



collées l'affiche nationale du P.S.U. et celle qui a été éditée par la Fédération de la Seine-Maritime.

Cette manifestation — ceci se passait tout près des panneaux électoraux

« officiels » — était une réplique à l'exclusion du P.S.U. par le Pouvoir pseudo-républicain de la campagne autorisée.

Les militants P.S.U. luttent et lutteront toujours contre l'arbitraire de la République Gaullienne !

UN RECTIFICATIF
D'HÉLÈNE BOURGOIN

L'Humanité - Dimanche met violemment en cause notre camarade Hélène Bourgoïn, en lui prêtant — à tort — des propos tenus dans un récent Conseil National. C'est une erreur de rédaction de notre part qui provoque cette interprétation tendancieuse du Parti Communiste.

Notre amie Hélène Bourgoïn s'est exprimée en ces termes, parlant du P.C. :

« ... la crainte que nos NON soient confisqués par le P.C.F., alors que nous avons maintenu le 27 octobre, notre ligne tactique, même là où nous avons dû agir séparés de lui ».

(cf. « T. S. » n° 33, p. 7, col. 2).

BASSES-PYRENNÉES

Une initiative de la section de Pau

Le 11 décembre 1960 vient de nous éclairer sur la vérité en Algérie : « La vérité, c'est que dans ce pays rien ne sera fait tant que le sang coulera et que ses populations resteront soumises à la loi de la mitrailleuse.

« Aucun exécutif algérien, embryonnaire ou élargi, aucun referendum, métropolitain ou algérien, favorable ou défavorable, aucune résolution de l'O.N.U., négre-blanc, bienveillante ou hostile, rien absolument rien ne fera avancer la solution d'un pas, tant que l'on ne sera pas convaincu que la paix algérienne ne peut être ni décrétée, ni octroyée, et encore moins imposée, mais seulement négociée. » (J. Mannoni, Le Monde, 31-12-60).

Nous sommes persuadés au P.S.U. de la justesse de ces affirmations et nous pensons que l'ensemble des partis ou des organisations de gauche, quelle que soit leur attitude devant le referendum du 8 janvier, peuvent se mettre d'accord sur ces principes pour imposer aux pouvoirs publics une paix négociée en Algérie.

Les espoirs soulevés par la conférence de Melun, la puissante manifestation du 27 octobre dernier, doivent guider notre action pour les jours qui

viennent, que nous votions oui ou non dimanche prochain.

Tenant compte que 63 pays de l'O.N.U. ont reconnu au peuple algérien le droit à l'autodétermination, proclamé depuis plus de quinze mois par le président De Gaulle lui-même, nous sommes persuadés que seule une initiative du gouvernement français peut relancer le processus nécessaire et urgent de la négociation.

C'est pourquoi le Parti Socialiste Unifié invite les organisations qui ont mis sur pied la manifestation du 27 octobre, et également les organisations de gauche qui jusqu'à ce jour n'ont pas cru devoir participer à cette action, à mandater un ou plusieurs représentants le vendredi 13 janvier, 20 h. 30, Maison Justin-Blanc, salle n° 2, pour une réunion commune d'information sur le problème algérien.

Nous limitant volontairement à cette simple initiative, persuadés seulement que notre jeune organisation est peut-être la moins mal placée pour servir de lien aux organisations de gauche en vue d'élaborer une position commune d'action, nous nous bornons à vous proposer la date de cette réunion sans ordre du jour préalable.

Nous souhaitons simplement de tout notre cœur que vous répondiez tous à cette invitation, faisant taire pour une fois des méfiances qui ne sont plus justifiées devant le péril de la situation explosive en Algérie, et que les électeurs de gauche ne comprennent pas.

Qu'il nous soit cependant permis d'espérer que cette réunion permettra de mettre enfin sur pied un comité pour une paix négociée en Algérie ! C'est à ce Comité que devrait incomber, dans une totale égalité entre organisations, de décider les moyens d'action propres à incliner les pouvoirs publics à se diriger dans les plus brefs délais vers la paix en Algérie.

DESTINATAIRES :

Partis : P.C.F., S.F.I.O., Radicaux, M.R.P., Jeune République.

Syndicats : C.G.T., F.O., C.F.T.C., Fédération Educ. Nat., Etudiants.

Organisations : Ligue des Droits de l'Homme, Mouvement de la Paix, A.R.A.C., Résistants F.N.D.I.R.P., Secours Populaire Français, Union des Femmes Françaises.

Secrétariat de la section Paloise : Michel DUTHU, Lycée Louis-Barthou, Pau

"C. E. S." PROGRAMME

• DEGRE SUPERIEUR

ATTENTION : Les cours du DEGRE SUPERIEUR se tiendront désormais Salle des Horticulteurs, 84, rue de Grenelle, Paris VII^e (M^o Bac), à 20 h. 30, les mardi et mercredi.

17 Janvier :

Institutions politiques et juridiques, superstructures et infrastructures, par André Hauriou.

(Série : Le Marxisme et la recherche contemporaine).

18 Janvier :

Lois sociologiques et action de masse, par Pierre Naville.

(Série : Marxisme et action).

(Pour le DEGRE MOYEN, les cours restent 17, rue de Chaligny, et reprendront le 23 janvier).

Voir « T. S. » n° 26, du 5 novembre, p. 2, col. 1-2.

Pour tous renseignements : « C.E.S. », 17, rue de Chaligny.

UN APPEL DU SECRETARIAT DU P.S.U.

Notre Parti Socialiste Unifié est en plein essor. Les adhésions affluent. Les jeunes sont pleins d'enthousiasme. Nous sommes néanmoins cruellement handicapés par la médiocrité de nos ressources financières. Nous ne disposons pas d'un personnel en nombre suffisant pour assurer le travail indispensable.

Il y a des portes — que d'autres connaissent bien — auxquelles nous refusons de frapper.

C'est à vous tous que nous nous adressons. Pourquoi ceux d'entre vous qui le peuvent ne s'imposeraient-ils pas volontairement une cotisation mensuelle supplémentaire ?

Si 100 amis versaient chacun 5.000 francs par mois, nous disposerions dans une année de 6 millions qui seraient les bienvenus.

Les uns pourront fixer leur apport à 10.000 francs, davantage peut-être, d'autres à 1.000 ou 2.000. Certains d'entre vous feront une collecte autour d'eux pour nous en envoyer le montant.

Retournez-nous au Siège du Parti, 8, rue Henner, PARIS-9^e, la déclaration ci-dessous, et versez à Maurice KLEIN, 37, rue de Trévisse, PARIS-9^e (C.C.P. 4435-35 Paris) votre première mensualité.

A tous merci et en avant pour le socialisme authentique.

Je, soussigné (nom, prénoms, adresse)

m'engage à verser chaque mois à Maurice KLEIN, Trésorier du Parti Socialiste Unifié, la somme de NF.

Signature :

BULLETIN
D'ABONNEMENT

NOM

Prénom

Adresse

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

BULLETIN D'ADHESION

Nom

Prénom

Adresse

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

JANUS... ET LA PAIX

Lorsqu'on a fini d'« interpréter » les déclarations du Général de Gaulle, on peut, tour à tour, opposer les propos qu'il tient à telle ou telle personnalité, en-deça ou au-delà de la Méditerranée.

Ici, commentateurs de l'U.N.R., ou ministre de l'Information prêtent au Chef de l'Etat l'intention de « prendre des initiatives nouvelles », d'« aller de l'avant pour mettre fin à une guerre absurde ». Les résultats du référendum donneraient au Général de Gaulle les moyens — paraît-il — de cette politique.

Pourtant le journal *Echo d'Oran* publie une déclaration que le Président de la République aurait faite à M. Pierre Laffont, député d'Oran au début du mois de décembre.

M. Laffont écrit :

« L'Elysée m'a demandé de ne pas en faire l'objet d'un article. Mais j'estime la situation assez grave pour prendre sur moi d'en donner un extrait. »

« Je sais que bien des lecteurs resteront sceptiques à la lecture de ces paroles, ayant perdu foi en l'homme. Mais je crois qu'elles méritaient tout de même d'être reproduites et de l'être justement aujourd'hui. »

Ces propos seraient les suivants : Parlant de la paix, le général de Gaulle affirme, pour calmer les ultras d'Algérie :

« Ne savent-ils pas, les Français d'Algérie, qu'une partie importante de l'opinion publique essaie de m'imposer la paix à tout prix. Je ne lui céderai pas. Mais comment ignorer que je suis le seul capable de lui tenir tête et que, si je n'étais pas là, ce serait fait depuis longtemps. Alors pourquoi croient-ils que je résiste, si c'est ensuite pour les abandonner complètement ? »

Attendons pour savoir qui l'on trompe...

Un livre d'actualité

LA CRISE CONGOLAISE
par J. Chomé

(Editions de Remarques Congolaises, 16, rue aux Laines, Bruxelles. 1 vol. de 176 pages : 10 NF).

En janvier 1960, une conférence de la Table Ronde préparait à Bruxelles l'indépendance du Congo. L'ambiance était à l'euphorie. Patrice Lumumba déclarait : « Je dois féliciter l'esprit de compréhension dont le gouvernement belge a fait preuve... La Belgique... a compris que le Congo appartient aux Congolais. Les Belges sont loyaux et courageux me disent tous les Africains que je rencontre... » Moins de sept mois plus tard, les forces armées belges intervenaient au Congo et directement et indirectement, grâce à de fortes complicités internationales, remettaient en question cette indépendance. Que s'était-il passé ?

C'est à cette question que répond M. Jules Chomé en écrivant l'histoire de cette période tragique. Montrant l'importance économique du Katanga, les liens qui unissent les Blancs de cette province avec les Rhodésiens, il démontre le mécanisme de la sécession. Sécession dont la raison profonde est que sans le Katanga, le Congo n'est pas viable. En organisant la révolte de Tschombé, le gouvernement belge entendait tout simplement conduire le Congo indépendant à la mort.

Très clair, fort documenté, l'ouvrage de M. Chomé est déjà un travail d'historien auquel il faudra se reporter pour comprendre le développement ultérieur de « l'affaire congolaise ».

«PERSPECTIVES SOCIALISTES» LE SYNDICALISME A LA RECHERCHE DE VOIES NOUVELLES

- Conscience de classe et entreprise, par Michel BARTHOD.
- Industries chimiques : une fédération syndicale analyse sa situation.
- Les activités des Comités d'entreprises, par André GENTY.
- Le P.C.F. et les classes moyennes, par Serge MALLET.

Le numéro : 3 NF. Abonnement 1 an : 13 NF. 6 mois : 7 NF.
C.C.P. PERSPECTIVES SOCIALISTES 98.51.44 PARIS, 54, boulevard Garibaldi, Paris (15^e).

LA CO-GESTION des œuvres étudiantes MENACÉE par le gouvernement

Après les menaces d'élimination des étudiants de la gestion de leur régime de Sécurité Sociale en février dernier, le gouvernement s'attaque maintenant à la cogestion des œuvres.

Le 4 novembre 1960, M. Joxe annonçait à l'Assemblée Nationale son intention de créer une Fondation Nationale des Œuvres. Le même soir, en séance de nuit, répondant à l'Abbé Laudrin, le ministre exprimait nettement sa volonté d'éliminer l'U.N.E.F. de cette nouvelle organisation où la cogestion ne serait plus qu'un mot vidé de sa substance.

Par simple décret, la loi de 1955 portant statut des Œuvres et établissant la cogestion serait ainsi contournée, le Centre National n'étant pas supprimé, mais vidé discrètement de l'essentiel de ses responsabilités au profit de la Fondation.

Ainsi serait réalisé un vieux rêve : évincer les étudiants, rattacher les centres régionaux aux services du Rectorat. Tout rentrerait dans l'ordre et cette loi de 1955 ne serait plus qu'un mauvais souvenir.

Les structures actuelles :

LES Œuvres Universitaires et Scolaires regroupent sous l'égide d'un Centre National, les Centres Régionaux des Œuvres (C.R.O.U.S.) de chaque Académie.

Le C.R.O.U.S. gère les cités et restaurants universitaires, élabore des programmes de construction, distribue par l'intermédiaire de son service social, les allocations du Fonds de Solidarité Universitaire, les bourses de vacances d'été et d'hiver, aide les étudiants étrangers par son Service d'Accueil, met les étudiants en contact avec l'industrie par le Centre de Liaison Etudiant-Entreprise. Dans les statuts actuels (loi de 1955), les Centres des Œuvres sont gérés par des Conseils d'administration où siègent les étudiants nommés parmi les membres des Associations les plus représentatives.

Au Centre régional, le Conseil d'administration est présidé par le Recteur et comprend quatorze membres, dont huit sont fonctionnaires de l'administration, trois sont nommés sur une liste de personnalités présentée par l'A.G.E., enfin, trois membres du bureau de l'A.G.E.N. dont l'un représente plus particulièrement les grandes écoles.

Au Centre National, le Conseil d'administration est présidé par le ministre de l'Education Nationale (ou son représentant). Il comprend vingt-deux membres, dont six représentants étudiants qui sont : quatre membres du bureau de l'U.N.E.F., le Président de l'U.G.E. et le Président de la M.N.E.F. (mutuelle), et cinq personnalités présentées par l'U.N.E.F. Ces personnalités travaillant effectivement avec les étudiants, il existe ainsi au C.N.O. une sorte de parité étudiants-administration qui facilite la cogestion.

Cette cogestion implique une collaboration courante. Elle implique que l'on accepte que les étudiants aient un rôle à jouer dans la résolution de leurs problèmes.

La cogestion n'est pas une contestation des compétences techniques des administrateurs. Elle sous-entend simplement que « l'usager » des Œuvres universitaires ait son mot à dire dans l'orientation de cet organisme. C'est une reconnaissance de la capacité propre de l'étudiant à rechercher des solutions à ses problèmes. Il n'est plus devant une administration toute puissante comme un mineur, un assisté, mais comme un être responsable.

La cogestion est un effort de décentralisation et de démocratisation. Par le contact qu'elle réalise entre l'étudiant et l'administrateur, elle permet d'éviter une sclérose de la gestion et provoque une attention soutenue aux problèmes nouveaux.

Cette cogestion des Œuvres représente un premier pas vers la cogestion de l'Université. C'est là aussi un aspect important du problème. Elle permet de faire la preuve que les étudiants peuvent avoir un rôle utile auprès des administrateurs et des universitaires,

«Une certaine organisation soi-disant corporative...»

M. Joxe à l'époque ministre de l'Education Nationale, lors du débat sur le budget à l'Assemblée, le vendredi 4 novembre 1960, déclencha l'offensive contre la cogestion des Œuvres en déclarant :

« Je vais prochainement créer la Fondation Nationale des Œuvres en faveur, non seulement des étudiants, mais également des enseignements post-scolaires et de la promotion sociale. »

« Cette fondation seront apportées, non seulement, les ressources ordinaires du budget, mais encore un certain nombre de ressources supplémentaires telles que, par exemple, certains droits universitaires et aussi des dons. De grandes institutions sont prêtes à y participer. Quand j'aurai recueilli ces sommes, qu'en ferai-je ? Je construirai et engagerai l'avenir sur des périodes assez longues (applaudissements). »

« Cette fondation — je parle d'une fondation ayant un but bien défini — pourra contracter les emprunts nécessaires édifier, non plus ces cités universitaires auxquelles les étudiants renoncent et auxquelles je renonce délibérément, mais des maisons pour les étudiants, des restaurants et surtout des Centres d'accueil et de repos qui doivent leur être propres. Quand je parle des étudiants, je prends ce terme dans son acception la plus large. »

En séance de nuit, le ministre répondant à M. l'abbé Laudrin, situe son souci de réforme dans son vrai contexte : rejeter l'U.N.E.F.

Après avoir déclaré que sa politique à l'égard « d'une « certaine » organisation soi-disant corporative — comme si la jeunesse était un métier » — n'avait pas changé, M. Joxe expliqua :

« Je cherche donc la jeunesse par tout où elle est et non pas dans ses minorités organisées. »

« Je cherche en ce moment, par exemple, à soutenir, partout où ils existent les Centres qui s'occupent des Œuvres universitaires. Dans toutes les Académies, dans toutes les villes de Facultés, demain, de tels organismes devront occuper de toutes les questions d'habitation, de logements de santé, le cas échéant, des restaurants, des lieux de réunion, de repos, éventuellement, des sports. Or, à la tête de tous ces Centres, je placerai une fondation nationale qui sera administrée par eux et par l'Etat. »

« Conçu comme peut l'être l'Œuvre de la Croix-Rouge, cette fondation devra susciter la collaboration entre tous les étudiants, le pouvoir et les administrations. L'émulation, la coopération, que nous saurons créer, rassemblera la jeunesse. »

Le ministre feint volontairement d'ignorer l'existence du Centre National des Œuvres et des Centres régionaux, établissements publics créés par la loi. Ces centres sont compétents pour la jeunesse universitaire et scolaire, et les étudiants de la promotion supérieure du travail sont, par eux, pris en charge. Le Centre National des Œuvres est compétent pour recevoir dons et subventions et contracter des emprunts. Enfin, les étudiants participent déjà à la gestion des Œuvres.

Ainsi, ce projet de Fondation semble à priori n'apporter rien de nouveau. Mais cette volonté d'ignorer, dans le discours, l'existence des structures actuelles des Œuvres est pour le moins suspecte.

Le ministre parle de ressource supplémentaire apportée par certains droits universitaires. Veut-on maintenant lever un impôt spécial sur les étudiants ?

Le ministre dit aussi que cette Fondation recevrait des dons et que de grandes institutions sont prêtes à y participer. Comment se fait-il que ces généreux mécènes n'aient pas encore offert leurs présents au C.N.O. ? Peut-être attendent-ils qu'on leur fasse une petite place au sein du Conseil d'Administration, afin de surveiller l'emploi de leurs libéralités. Et puis, ces grandes institutions que M. le Ministre se garde bien de nommer, pourraient bien faire valoir leurs préférences. Un peu de reconnaissance, voyons, messieurs les Etudiants,

Et de fil en aiguille... nous ne voulons pas de cela ; les étudiants doivent rester libres tout au long de leurs études et ne devoir à aucune « institution » ses moyens d'existence. En tant que jeune travailleur intellectuel, l'étudiant a droit à des conditions de vie décentes, et il est du devoir de l'Etat de les lui assurer.

Quant aux Centres régionaux des Œuvres, le ministre donne une curieuse délimitation de leurs compétences : à l'avenir, ils devront s'occuper de santé et, éventuellement, pris en charge par la médecine préventive universitaire, la mutuelle et les associations sportives étudiantes. Est-ce un nouveau moyen de démolir la Mutuelle des Etudiants et d'ôter aux étudiants la gestion de leur Sécurité Sociale ?

Et puis, les nouveaux Centres régionaux ne s'occuperaient des restaurants que « le cas échéant ». Cela signifie-t-il qu'à l'avenir on confiera la gestion des restaurants à des entreprises privées ?

Certes, M. le Ministre n'ignore pas ce qu'il feint d'ignorer. Il connaît bien l'existence du Centre National des Œuvres et de la loi de 1955 qui institua la cogestion.

Mais le rythme des constructions est trop lent. Dans sept ans, le nombre des étudiants aura doublé. Et faute de crédits suffisants, les Œuvres construiront peu. En 1961, il faudrait construire pour 20 milliards de cités et de restaurants. Le budget que M. Joxe présentait n'en accorde que 5. Le ministre des Finances refuse au C.N.O. le droit d'emprunter. N'importe comment, il ne faut pas se leurrer, si les cités sont construites sur emprunt, ou bien les loyers doubleront, ou bien l'Etat paiera les annuités, ce qui ne changera rien. Et si les loyers doublent, il faudra bien donner à l'étudiant le moyen de le payer par une allocation logement ou, pourquoi pas, une véritable allocation d'études. Devant une telle situation, l'U.N.E.F. a pris position. Le choix du gouvernement de poursuivre la guerre en Algérie est une des causes, sinon la plus importante, de l'insuffisance notoire des crédits attribués à l'Education Nationale. La position de l'U.N.E.F. pour la paix négociée n'a pas plu au gouvernement. Mais il appartient aux instances de l'U.N.E.F. seules de délimiter ses positions en fonction de ses statuts et chartes.

Evincer l'U.N.E.F. ?

A travers l'U.N.E.F., c'est l'étudiant qui est visé, c'est la revendication d'être responsable de la gestion de ses moyens de vivre qui est étouffée. Car, que signifie la cogestion étudiante dans la Fondation définie par M. Joxe ? Trois ou quatre étudiants parmi une quarantaine de membres ? Choisis par qui ?

Car le but poursuivi par M. Joxe est clair : évincer l'U.N.E.F., parce que l'on s'est aperçu que les représentants de l'U.N.E.F. entendaient jouer réellement le jeu de la cogestion.

Or, seules l'U.N.E.F. et l'U.G.E. sont en mesure d'assumer une représentation réelle de l'ensemble des étudiants. Les administrateurs des Œuvres sont liés par les décisions des A.G.E. de l'U.N.E.F. et au plan régional, ils sont liés par les décisions des représentants des Corps. Ils refusent de prendre des positions personnelles. Ils ne conçoivent la cogestion que comme une discussion préalable entre les responsables étudiants. Pris isolément, un administrateur étudiant virerait rapidement à la technocratie. Il n'apporterait plus rien d'original avec lui.

La revendication essentielle du syndicalisme étudiant : la reconnaissance du statut de jeune travailleur intellectuel qui a DROIT à des conditions de vie décentes est, une fois de plus, déjouée et l'étudiant ramené au rang d'assisté.

En mars dernier, la tentative du gouvernement d'enlever à la Mutuelle la gestion de la Sécurité Sociale étudiante a échoué devant la position ferme de l'U.N.E.F. et de la Mutuelle.

Une fois de plus, la fermeté des étudiants devra faire reculer le gouvernement.

C. D.

LA GRANDE GRÈVE DES TRAVAILLEURS BELGES

La grève générale belge a été déclenchée comme riposte à une offensive gouvernementale contre le niveau de vie des travailleurs. Mais son acharnement admirable s'explique par un climat de malaise social qui dure depuis plusieurs années.

Contre la loi unique

DES 1958, le patronat de combat et les milieux politiques conservateurs — qui se regroupent derrière le parti libéral et l'aile droite du Parti Social-Chrétien — avaient manifesté leur désir d'« assainir » l'économie et les finances publiques aux dépens des travailleurs, au profit du Capital. Leur programme comportait deux volets : d'importants crédits, subsides et détaxations en faveur des industriels et des Sociétés financières ; d'importantes économies budgétaires en matière d'assurance maladie-invalidité, d'assurance-chômage, de logements à bon marché, de subventions aux municipalités et aux fonds de retraite des fonctionnaires (surtout des cheminots).

La réalisation de ce programme se heurta cependant surtout à l'opposition socialiste, à une résistance décidée de l'aile gauche du P.S.C. ainsi que des Syndicats Chrétiens. En définitive, seul son premier volet fut appliqué.



Sur les marches de la Bourse de Bruxelles, les étudiants sont venus renforcer les grévistes. On brandit des pancartes : « Economies? Armée : 10 milliards. - Fraude fiscale : 10 milliards », « Réformes de structure » et, en l'honneur du cardinal Van Roey : « Tais-toi, Malines » et « Plus de pitre en mitre ». (Agip.)

Il en résulta une nette aggravation du déficit budgétaire, une montée en flèche de la dette publique, une crise permanente de la Trésorerie, obligée de vivre au jour le jour d'avances à court terme des banques belges et étrangères. Celles-ci réclamèrent, avec une insistance croissante qu'un véritable assainissement des finances publiques soit réalisé.

Lorsqu'éclata la crise congolaise, en juillet 1960, et qu'un vent de réaction redressa les milieux de droite à Bruxelles, le premier-ministre, M. Eyskens, crut le moment venu pour sortir son plan d'austérité. C'est ainsi qu'est née la « loi unique », qui prévoit à la fois des mesures d'économies aux dépens des travailleurs, un accroissement considérable des impôts indirects, quelques charges supplémentaires pour les classes possédantes (alibi exigé par les syndicats Chrétiens), et de nouveaux subsides en faveur des investissements privés.

Austérité ou réformes de structure

En réalité, cette politique d'austérité résulte elle-même d'un malaise économique de plus en plus profond. Au lendemain de la 2^e guerre mondiale, l'économie belge a été la première à achever sa reconstruction et à profiter des énormes besoins de reconstruction internationale. Les surprofits coloniaux que rapporta l'exploitation d'un Congo « Etat » apparemment tranquille au milieu du tourbillon de la révolution coloniale, accentuèrent ce climat de prospérité apparente. Entre temps, les grands holdings qui contrôlent l'économie

belge se contentèrent d'étendre les industries traditionnelles du pays engloutissant des dizaines de milliards de subsides dans des charbonnages qu'on évita de regrouper, de rationaliser et de rééquiper adéquatement.

Dès 1954, les conséquences de ce conservatisme apparurent nettes et menaçantes : de tous les pays industrialisés d'Occident, la Belgique eut le taux de croissance économique et le taux d'investissement le plus bas, le taux de chômage le plus élevé. La puissance de mouvement syndical — 65 % des ouvriers, employés et fonctionnaires sont syndiqués ! — imposa des salaires élevés. Les patrons ripostèrent par un accroissement rapide de la productivité, ce qui devait aboutir à un chômage chronique élevé, vu l'insuffisance de la croissance économique.

Cette situation détériorée n'avait pas pris au dépourvu le mouvement ouvrier. Celui-ci avait émis dès octobre 1954 un diagnostic des déficiences structurelles de l'économie belge. Tout le monde admet aujourd'hui que ce diagnostic était exact. La F.G.T.B. en avait aussi déduit des remèdes précis : le programme des réformes de structure. La réaction d'un Commissariat au Plan, la nationalisation de plusieurs branches-clé de l'industrie, le développement de l'initiative industrielle publique par le truchement d'une Société Nationale d'Investissement, le contrôle et le dé-

mantèlement des Holdings, une réforme fiscale radicale devaient permettre une vigoureuse relance économique accompagnée d'une nouvelle poussée de réformes sociales.

Les syndicats chrétiens brisent l'unité d'action ouvrière

Dès le début de la bataille actuelle la classe ouvrière belge a compris d'instinct qu'elle ne pouvait pas engager une bataille purement négative.

Au programme de relance assuré par un relèvement du taux de profit, ils opposèrent le programme de relance assurée par un Plan et une ponction sur les revenus et les biens capitalistes soustraits à l'investissement productif en Belgique.

Depuis le début de décembre 1960, une agitation croissante s'était manifestée dans le pays contre le projet de « loi unique », discuté dans les commissions parlementaires. Pour le 20 décembre, le Syndicat des ouvriers municipaux, particulièrement frappés par le projet de loi, avaient décidé de se mettre en grève dans tout le pays. Dans plusieurs régions (notamment à Anvers), les syndicats chrétiens s'étaient joints à cette agitation. La Confédération des Syndicats Chrétiens tout en approuvant certains chapitres de la « loi unique », en rejeta d'autres, notamment ceux qui impliquaient des mesures de régression sociale. Mais sous la pression de son aile droite, le gouvernement refusa de lui accorder satisfaction.

Par ailleurs, dans les entreprises

des principaux bassins industriels, la pression en faveur d'un mouvement de solidarité avec les ouvriers municipaux se fit de plus en plus forte. Afin de canaliser cette pression vers une lutte organisée et préparée, l'aile gauche de la F.G.T.B. dirigée par A. Renard proposa au comité national élargi de cet organisme, le 16 décembre, une grève générale pour la fin janvier, après un référendum national dans toutes les entreprises. L'aile droite, qui sous estima complètement la volonté de lutte des travailleurs, s'opposa à cette proposition. Elle provoqua ainsi, malgré elle, l'éclatement d'un mouvement spontané immédiat qui s'étendit comme une traînée de poudre.

Dès le 20 décembre, de grandes entreprises métallurgiques débrayèrent à Charleroi. Les grévistes formèrent des cortèges et se rendirent d'usine en usine pour étendre la grève. Le lendemain, le même spectacle se répéta dans la métallurgie liégeoise, du port d'Anvers et de Gand, et dans la plupart des industries du Hainaut. Puis, la Confédération Générale des Services Publics, ainsi que la plupart des Régionales wallonnes F.G.T.B., proclamèrent la grève générale pour leur secteur. Dans une immense vague d'enthousiasme et de révolution, des centaines de milliers de travailleurs arrêterent le travail.

Mais si la grève fut bientôt générale en Wallonie, il n'en fut pas ainsi à Bruxelles et en Flandre. Là-bas la F.G.T.B. largement majoritaire dans les entreprises, entraîna la minorité chrétienne dans le mouvement ; ici, les syndicats chrétiens, et majoritaires, hésitèrent et firent hésiter les dirigeants flamands de la F.G.T.B. En Flandre aussi, la pression en faveur de la grève se fit de plus en plus forte dans les entreprises. A Gand d'abord, à Anvers ensuite, les leaders socialistes s'inclinèrent finalement devant elle, non sans essayer çà et là, quelques horions et mêmes quelques coups.

Les dirigeants des syndicats chrétiens furent alors pris en sandwich entre la pression d'une fraction de leur base, favorable à la grève, d'une part, et la pression de toutes les forces conservatrices en faveur de la « loi unique » d'autre part. Le cardinal primat de Belgique lui-même intervint pour les amener à jouer le rôle de « jaunes ». Localement, et dans plusieurs secteurs, les travailleurs chrétiens se joignirent à la grève, même en Flandre et à Bruxelles. Mais dans l'ensemble, la direction des syndicats chrétiens se prononça contre la grève, condamnée comme politique. L'unité d'action ouvrière étant brisée, la grève ne put pas devenir générale en Flandre. La « grève-éclair » se transforma en « grève-usure ».



La police peut-elle charger une manifestation non violente? A Anvers, les grévistes occupent la chaussée, interrompant la circulation. (Keystone.)

Une capacité de résistance extraordinaire

Nous ne conterons pas ici toutes les péripéties de cet extraordinaire combat : comment, malgré les résistances de leurs propres dirigeants, les travailleurs socialistes flamands entrèrent en grève en rangs serrés ; comment d'immenses cortèges de grévistes parcoururent la plupart des grands centres industriels ; comment les cheminots tinrent tête aux réquisitions et aux mises à pied, pendant quinze jours en Flandre, pendant plus de trois semaines en Wallonie ; comment la logique du mouvement entraîna une cascade de violence et une vague de répression, inconnue en Belgique depuis l'occupation nazie. Ces faits prennent une envergure histori-

que ; ils entreront dans la légende. — La bourgeoisie a d'abord cru que le mouvement s'userait rapidement. Trois fois elle a espéré qu'il ne passerait pas le cap du week-end ; trois fois il l'a passé. Entrés dans leur qua-



Bruxelles : L'armée a pris position autour du Parlement. Blindés, camions militaires et voitures-radio stationnent aux carrefours stratégiques. (Agip.)

trième semaine de grève, les travailleurs wallons, anversois et gantois, sont décidés à tenir encore plusieurs semaines, s'il le faut. L'explosion de colère qui a produit sept heures d'insurrection à Liège, le vendredi 6 janvier, pourrait demain produire des résultats du même genre dans chacun des bassins industriels dominés par une masse exaspérée, qu'on a narguée, insultée, acculée jusqu'à ce qu'elle soit à bout de patience.

La bourgeoisie le sait et le craint. Si, malgré tout, elle ne se décide pas à faire la concession nécessaire, à retirer sa « loi unique », nonobstant les coups terribles que la grève a assésés à l'économie et aux finances publiques, c'est avant tout parce qu'elle craint les conséquences politiques et sociales d'un nouveau recul. Elle connaît la profonde radicalisation, l'importante prise de conscience que la grève a déjà provoquée au sein des couches avancées de la classe ouvrière. Une victoire même partielle donnerait aux travailleurs une puissance capable de remettre en question le régime capitaliste lui-même : voilà ce que craignent les esprits les plus lucides de la bourgeoisie.

Néanmoins, les pressions qui s'exercent sur M. Eyskens pour qu'il en finisse, augmentent chaque jour d'ampleur et d'intensité.

D'aucuns se demandent si la bourgeoisie a intérêt à affaiblir un parti socialiste indispensable — pensent-ils — à l'équilibre politique et social du pays. La Cour craint que l'agitation séparatiste et républicaine ne s'étende en Wallonie si le conflit se transforme en abécès purulent. Tous les conservateurs s'inquiètent du désespoir qui pourrait saisir des milliers de travailleurs en cas d'échec de la grève.

Aussi les formules de compromis sont-elles sans cesse élaborées et refaites — pour être aussitôt rejetées. Aussi longtemps que les deux camps « tiennent » solidement leurs positions, la marge de manœuvre reste excessivement réduite. Pour qu'une issue paraisse, il faut que les nerfs craquent, que la volonté fléchisse dans l'un des camps. Espérons de tout cœur que ce soit dans le camp de la bourgeoisie.

Ernest MANDEL.